



# Communiqué de presse

**Conseil municipal du  
26 juin 2023**

**Vendredi 23 juin 2023**

42 délibérations sont à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, qui se tiendra **lundi 26 juin à partir de 14 h, en salle du conseil**. Il sera retransmis en direct sur [saint-herblain.fr](http://saint-herblain.fr)

Parmi les sujets soumis au vote des élus, citons :

**\* Un nouveau protocole contre les violences sexistes et sexuelles**

Adopté en 2014, le plan d'actions herblinois pour l'égalité Femmes/Hommes comporte un axe fort de travail sur l'espace public. Dans un contexte de forte augmentation des violences sexistes et sexuelles, Saint-Herblain souhaite encore renforcer son action dans ce domaine. Pour ce faire, la Ville s'apprête à signer un Contrat local sur les violences sexistes et sexuelles (CLVSS) afin de mieux repérer, écouter et accompagner les éventuelles victimes.

**\* Initiatives citoyennes : lancement de l'Espace des projets**

Ce dispositif permettra aux collectifs d'habitants, constitués en association ou non, de concrétiser une idée ou un projet avec le soutien de la Ville. Les projets soutenus pourront percevoir jusqu'à 2000 euros.

**\* Saint-Herblain continue de s'engager contre la pauvreté**

Depuis 2019, la Ville est partie prenante de la stratégie métropolitaine de prévention et de lutte contre la pauvreté. Cette stratégie vise à soutenir des projets permettant de lutter contre la grande exclusion. Il est demandé aux élus d'acter la poursuite de l'investissement herblinois dans ce dispositif métropolitain à travers plusieurs actions fortes comme le soutien à la petite enfance dans les quartiers populaires ou l'accès aux droits.

**\* Subvention métropolitaine au Terrain d'insertion temporaire de l'Ormelière**

Devant la multiplication des camps illicites dans la métropole et l'inefficacité des expulsions, la Ville a décidé de prendre ses responsabilités afin de permettre aux familles Roms volontaires de sortir de la grande précarité. C'est le sens du projet de Terrain d'insertion temporaire (TIT) pour les populations migrantes d'Europe de l'Est. Il est demandé aux élus d'approuver le versement d'une subvention de Nantes Métropole pour le financement de ce projet de près d'un million d'euros, au titre du Fonds de lutte contre le sans-abrisme.

**Contact presse**  
**Ville de Saint-Herblain**  
**Cabinet du Maire**  
**Service communication**  
**Tél : 02 28 25 20 31**  
**[communication@saint-herblain.fr](mailto:communication@saint-herblain.fr)**

